

Réf: Dossier N° 003733

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AVICOLE DE L'AGNEBI TIASSA SARL »
en abrégé « SAAT »

Siège social Abidjan, Yopougon, Non loin de la poste, LOT
1524, ILOT 2035, PARCELLE 138, SECTION BS, 08 BP 3746
ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/03/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/03/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AVICOLE DE L'AGNEBI
TIASSA SARL » en abrégé « SAAT »

Objet : • ELEVAGE ET VENTE DE POULET DE CHAIR PONDEUSE
COUVREUSE DE POUSSIN, FABRICATION D'ALIMENTS,
POULET REPRODUCTEUR, PRESTATIONS DE SERVICES
DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en Cinq Cent(500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Non loin de la poste, LOT
1524, ILOT 2035, PARCELLE 138, SECTION BS, 08 BP 3746
ABIDJAN 08

Dirigeant(s) : M SILUE OUAHOUE TIORNA PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02562 du 06/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15874/GTCA/RC/2021 du 06/07/2021

